



Fêtes et représentations des marginaux à Valence aux XVI^e et XVII^e siècles

Hélène Tropé

► To cite this version:

Hélène Tropé. Fêtes et représentations des marginaux à Valence aux XVI^e et XVII^e siècles. Écriture, pouvoir et société en Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles. Hommage du CRES au Professeur Augustin Redondo, Publications de la Sorbonne, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 347-363, 2001, ISBN 2-85944-452-1 (Publications de la Sorbonne). - ISBN 2-87854-244-4 (PSN). hal-01584769

HAL Id: hal-01584769

<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01584769>

Submitted on 9 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Hélène TROPÉ, «Fêtes et représentations des marginaux à Valence aux XVIe et XVIIe siècles», in: *Écriture, pouvoir et société en Espagne aux XVIe et XVIIe siècles. Hommage du CRES au Professeur Augustin Redondo*, Paris, Publications de la Sorbonne, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001, p. 347-363.

Fêtes et représentations des marginaux : fous et orphelins dans les fêtes et processions valenciennes des XVIe et XVIIe siècles.

La lecture d'un certain nombre de chroniques, mémoires, journaux privés (*dietaris*)¹, etc., qui relatent, de façon exclusive ou pas, à titre officiel ou privé, les fêtes célébrées dans la ville de Valence aux XVIe et XVIIe siècles, atteste que les autorités de la cité, loin de rejeter en dehors du corps social les catégories les plus problématiques ou pour lesquelles se posait un problème d'insertion, faisaient en sorte que les marginaux regroupés dans les institutions d'assistance qu'elles favorisaient et subventionnaient en partie, se produisent lors de diverses manifestations festives collectives : en effet, trois catégories d'assistés - les fous et, moins souvent, les enfants exposés de l'Hôpital général, ainsi que les orphelins du Collège Saint-Vincent-Ferrier -, ont pris part à diverses manifestations collectives publiques, festives ou expiatoires. À l'instar des triomphes romains où les vaincus étaient placés en tête du cortège, ces catégories ouvraient les processions dans des mises en scène complexes. Il apparaît que la représentation de ces assistés visait à atteindre un double objectif : elle tendait tout d'abord à offrir à la population locale, ainsi qu'au monarque et à la Cour madrilènes, l'image d'un pouvoir municipal efficace, capable non seulement de prévenir les désordres et les atteintes à l'ordre public en favorisant l'existence et le maintien dans la ville de diverses institutions d'assistance, mais encore, de les insérer dans le tissu social. En second lieu, et par delà ce premier objectif de propagande politique, il est manifeste qu'en maintes occasions, on chargea ces marginaux d'incarner certains rôles en les investissant des signifiés inhérents aux processions auxquelles on les faisait participer, et ce, qu'il s'agisse des processions régulières, effectuées chaque année (procession en l'honneur de saint Vincent Martyr, saint Vincent Ferrier, saint Thomas de Villeneuve, Fête-Dieu, etc.) ou de celles qui eurent lieu dans la ville en raison d'événements exceptionnels : canonisations, naissances princières, présence dans la ville du monarque, périodes de sécheresse, etc. Il semble que l'altérité même des catégories sociales considérées, leurs discordances ou spécificités, favorisaient chez les autorités de la ville de Valence - pour lesquelles toute fête était prétexte à un considérable déploiement de prodigalités - la tentation de convertir ces figures de l'Autre en corps spectaculaires, sur le mode du burlesque, et de façon souvent concomitante, sur celui du sacré. C'est ainsi qu'en diverses occasions, fous et orphelins furent convertis en métaphores

¹. ESCARTÍ, Vicent Josep, "Unes consideracions sobre la dietarística valenciana del segle XVII", *Caplletra* 9. *Revista Internacional de Filologia*, sept. 1990, p. 119-127 ; id., "Els dietaris valencians del Barroc", in : Romero, C. i Arqués, R. (eds.), *La cultura catalana tra l'Umanesimo e il Barroco* (Atti del V Congresso dell'Associazione Italiana di Studi Catalani, Venezia, 24-27 marzo 1992), Padova, 1994, p. 281-295.

vivantes de l'Ange et en signifiants de l'innocence. On proposa aussi des rôles aux orphelins, figures de l'enfance malheureuse que l'on se plut à sacraliser et à représenter comme des intercesseurs idéaux auprès de l'Au-delà.

Lors de leurs apparitions en public, les couleurs des vêtements qu'on faisait revêtir à ces assistés étaient chargées de signifier qu'ils étaient les symboles vivants de ce qu'on voulait exalter : arborant des tuniques écarlates, les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier étaient représentés comme les protégés de la ville² ; tout de blanc vêtus, ils étaient les figures de l'innocence ; revêtus de leur habit primitif qui rappelait celui des dominicains, ils étaient bien évidemment les "petits orphelins du père saint Vincent" comme on avait coutume de les appeler dans la ville. Quant aux vêtements échiquetés bleus et jaunes des fous qu'on exhibait en public³, ils avaient probablement vocation à traduire leurs discordances : le bleu et le jaune combinés dans un même vêtement bigarré ne sont-elles pas avec d'autres associations de couleurs, les couleurs emblématiques de la folie ? Mais, par delà cette traduction symbolique d'un certain désordre, étant donné que les losanges de ces vêtements, tant par leur forme que par leurs couleurs, auraient été ceux du blason primitif des Jofré⁴, il s'agissait peut-être aussi de les représenter auréolés de la bonté tutélaire du moine de la Merci, le Père Juan Gilabert Jofré, qui, à l'aube du XVe siècle (1409), avait œuvré pour que certains marchands fondent l'Hôpital des Innocents de Valence, où l'on commença à assister des fous en 1410 et qui fut inclus en 1512 dans l'Hôpital général créé à cette date par l'unification des hôpitaux valenciens.

Reprenant ici le fil d'une série de travaux qui ont porté sur les métaphores du corps⁵,

². Les jurats de la ville eux-mêmes revêtaient des cotes rouges pour assister aux cérémonies publiques : cf. par exemple, CASTAÑEDA ALCOVER, Vicente (ed.), *Coses evengudes en la ciutat y regne de València (Dietario de Mosén Juan Porcar, capellán de San Martín : 1589-1628)*, Madrid : Cuerpo facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos, 1934, p. 522 (n° 1677) : "Festa de Sant Domingo. Diumenge a 8 de agost 1619, dia de Sant Domingo, anà lo señor virey al offici yls señors jurats ab ses cotes roxes [...]"; ORTÍ BALLESTER, Marco Antonio, *Segundo Centenario de los años de la canonización del valenciano Apóstol San Vicente Ferrer, concluydo el día de San Pedro y San Pablo, 29 de Iunio del año 1655*. En Valencia : Gerónimo Vilagrasa, en la calle de las Barcas, año 1656, p. 96 : "[...] todos los años el día del Corpus acostumbran salir los jurados nuevos con las insignias de su oficio que son, como lo veréys luego, de damasco carmesí i fajas de oro"; sur les enfants en habits rouges dans les cortèges royaux dans la France du Moyen Âge, cf. HEERS, Jacques, *Fêtes des fous et carnivals*, Paris : Fayard, col. "Pluriel", 1983, p. 132-133.

³. Cf. TROPÉ, Hélène, *Folie et société à Valence (XVe-XVIIe siècles): les fous de l'Hôpital des Innocents (1410-1512) et de l'Hôpital général (1512-1699)* [Thèse de Doctorat sous la direction du Professeur Augustin Redondo], Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle, 1993. I, p. 320-331 ; id., *Locura y sociedad en la Valencia de los siglos XV a XVII: los locos del Hospital de los Inocentes (1409-1512) y del Hospital General (1512-1699)*, València : Diputació de València, Centre d'Estudis d'Història Local, n° 18, 1994, p. 319-331.

⁴. CRUILLES, Marqués de, *Guía urbana de Valencia*, Valencia : Impr. de José Rius, 1876, II, p. 130 ; GARCÍA CARRAFA, A., *Diccionario heráldico y genealógico de apellidos españoles y americanos*, 45, Madrid : Nueva Impr. Radio, S. A., 1953, p. 152.

⁵. REDONDO, A. [ed.], *Le corps dans la société espagnole des XVIe et XVIIe siècles* [Actes du Colloque international (Sorbonne: 5-8 oct.)], Paris : Publications de la Sorbonne, Col. "Travaux du Centre de Recherche sur l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles (CRES)", V, 1988 ; id., *Le corps comme métaphore dans l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles* [Actes du Colloque International (Sorbonne et Collège d'Espagne, 1-4 oct. 1990)], Paris :

nous voudrions réfléchir sur l'investissement symbolique dont semblent avoir fait l'objet certains assistés de la société valencienne dans le cadre des fêtes des XVI^e et XVII^e siècles, ainsi que sur le sens des représentations qui en ont parfois été offertes. Selon le témoignage des documents d'archives et des chroniques, en diverses occasions, les corps des fous de la Maison des insensés de l'Hôpital général ont été affectés par un processus de repérage, de marquage évident (vêtue et couleurs), de travestissements parfois (inversions sexuelles, déguisements). En d'autres occasions, dans le temps liturgique de certaines fêtes célébrées à l'intérieur de leurs institutions d'assistance respectives, les fous de l'Hôpital général, ainsi que les orphelins du Collège impérial Saint-Vincent-Ferrier, ont symboliquement été investis de certaines images afin de réactualiser divers épisodes de la vie du Christ.

Dans cette perspective, nous parlerons de corps métaphoriques des marginaux représentés dans toutes les occurrences où le corps, le *sôma*, le physique, l'inerte, le non-parlant est devenu porteur de symbolisme. Ce processus d'investissement symbolique peut être étudié tant à partir du système festif interne à leurs institutions d'assistance que dans le cadre des processions célébrées dans la ville aux XVI^e et XVII^e siècles.

I. Les fous et les orphelins, corps métaphoriques et sacrés lors des fêtes célébrées dans leurs institutions d'assistance respectives.

Dans les sociétés occidentales de l'Ancien Régime, le fou n'était manifestement pas un Autre comme les autres : l'altérité dont on le marquait le renforçait dans sa perte d'identité. À Valence en tout cas, on lui faisait parfois porter d'autres identités. Lors de plusieurs fêtes religieuses, il apparaît que certains fous ont été convertis en médiateurs, en supports, à travers lesquels on a vénéré les apôtres et les saints que l'on célébrait. Ces corps de fous que l'on honorait étaient alors investis de l'image d'un Autre. Il en était ainsi par exemple lors du jeudi saint : ce jour-là, les fous étaient réunis dans l'église de l'Hôpital, et en présence d'une foule nombreuse, douze d'entre eux, décentement vêtus, apparaissaient face au public. Après l'office, les dix députés ou administrateurs de l'Hôpital s'agenouillaient devant eux, les déchaussaient et leur lavaient les pieds⁶. Les corps de ces douze fous apparaissent en cette occurrence comme

Publications de la Sorbonne, Col. "Travaux du Centre de Recherche sur l'Espagne des XVI^e et XVII^e siècles (CRES)", VII, 1992. 349 p. ; voir aussi : CÉARD, Jean [ed.], *La folie et le corps*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 1985. 262 p. ; POUCHELLE, Marie-Christine, *Corps et chirurgie à l'apogée du Moyen Âge (Savoir et imaginaire du corps chez Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe Le Bel)*, Paris : Flammarion, 1983. 386 p. ; id., "Les représentations du corps et de la maladie, domaine privilégié de la longue durée", *Europe*, n° 654, 1983, p. 63-71 ; id., "De la technique au symbolique : le discours d'un maître chirurgien au XIV^e siècle", in : *Actes du Colloque International d'Histoire de la Médecine médiévale* (Orléans, 4-5 mai 1985), II, Orléans : Société Orléanaise d'Histoire de la Médecine, Centre Jeanne d'Arc, 1985, p. 99-108 ; RÉGNIER-BOHLER, D. "Le corps mis à nu", *Europe*, 654, 1983, p. 51-61.

⁶. Sur cette cérémonie à l'époque de l'Hôpital des Innocents (1410-1512), cf. Archivo de la Cofradía de Nuestra Señora de los Desamparados, manuscrit 135 bis (traduction en castillan datant de 1878 des dispositions adoptées par la Confrérie des Saints-Innocents entre 1414 et 1574), fols. 25 r.-26 v. (disposition LIII : "El orden del Jueves Santo que deben tener los Mayorales : "Más el Jueves Santo por la mañana, entre ocho y nueve horas que es la acostumbrada hora para hacer el oficio, el clavario y mayorales han de ir a la casa de los Inocentes con un

corps métaphoriques de ceux des apôtres qui permettaient de réitérer le geste exemplaire du Christ lors de l'épisode du lavement des pieds pratiqué, selon saint Jean, par Jésus sur les apôtres comme prélude à la Cène. Cette cérémonie, qui permettait la manifestation d'une réalité sacrée (une "hiérophanie" selon la terminologie de Mircea Eliade⁷) avait été instituée dès la fondation de la Confrérie des Saints-Innocents associée à l'hôpital. Elle eut lieu jusqu'au XIX^e siècle selon le Livre Mémoire de l'institution. On trouve du reste dans les inventaires du XVII^e siècle la mention de trois récipients destinés à cette cérémonie. De nombreuses personnes venues de l'extérieur y assistaient et étaient également conviées au repas extraordinaire qu'on offrait ensuite aux fous, réunis autour d'une table, distincte cependant de celle des invités.

On offrait aussi des repas extraordinaires aux fous lors de diverses fêtes religieuses, notamment, lors des Saint-Pierre, Saint-André, Saint-Gabriel, Saint-Raphaël, Saint-Michel, lors de la célébration de la Sainte-Croix, de l'Assomption, le dimanche du Carnaval et le jour de l'Ascension.

Il est évident que dans les mentalités, la figure du fou entretenait aussi des rapports étroits avec celle de l'enfant. Le nom même de l'Hôpital primitif fondé en 1409 (*Hospital dels ignoscents, folls e orats*), très probablement inspiré, en partie au moins, par l'épisode biblique du massacre des innocents par Hérode, ainsi que celui de la Confrérie qui lui était attachée (la Confrérie des Saints-Innocents), en témoignent. Il n'est donc pas étonnant que la célébration de la fête des Saints-Innocents revêtît une importance toute particulière à l'Hôpital des fous où ces derniers étaient régalez ce jour-là d'un plantureux repas. Dans le temps et l'espace sacrés des fêtes célébrées dans cette institution, le corps du fou était donc investi de nouvelles images, en particulier de celle de l'apôtre ou du saint révééré. Il devenait un corps anonyme, à caractère générique et collectif. Il était le contenant métaphorique du corps de l'apôtre lors de la cérémonie du jeudi saint et, en d'autres occasions, il entretenait aussi d'étroites relations avec d'autres corps collectifs, dont ceux des saints Innocents. Corps innocenté et fortement investi, celui du fou pouvait donc être chargé de restaurer un temps sacré.

C'est aussi une image sacrée que celle qui ressort de l'examen du système festif à l'intérieur du Collège Saint-Vincent-Ferrier où l'on exaltait la figure du Christ enfant, en particulier lors de la fête de l'Enfant Perdu, célébrée dans cette institution avec munificence le

andador para lavar los pies a los pobres inocentes, juntamente con los diez diputados y mayordomos ; cuyo lavatorio se acostumbra hacer en la iglesia delante del púlpito después de colocar el cuerpo en el monumento, de esta forma : que el mayordomo de la casa tiene el cargo de disponer las copas, agua y tohallas para el dicho lavatorio de los doce pobres inocentes, estando todo dispuesto, estando aquí los dichos diputados con los cuatro mayores de la dicha Cofradía, cada uno toma su toalla y todos mezclados de rodillas en el suelo, hagan el referido lavatorio a los dichos doce pobres inocentes con aquel honor y reverencia que debe hacerse, [...] ; sur l'application de cette disposition en 1432 par exemple, cf. A.D.P.V., V. 1/16, fol. 91 r. : "Ítem, met en data que ab lo nom de Déu, digous pasat, que aviem XVII d'abrill, convidí los honorables X diputats e altres notables homens per lavar los peus als pobres hitnocens e donarlos a dinar [...]" ; sur la reconduction de cette cérémonie au temps de l'Hôpital général, cf. A.D.P.V., *Llibre de Constitucions*, fol. 47 r. (1512), 52 v. (1584).

⁷. ELIADE, Mircea, *Le Sacré et le Profane* [1957], Paris : Gallimard, 1965 ; ISAMBERT, François-André, *Le sens du sacré. Fête et religion populaire*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1982, p. 215-274.

dimanche après les Rois, et ce, depuis la fondation même de l'institution (1410). En prévision de cette fête, tous les ans, le jour des Saints-Innocents (28 décembre), les orphelins élistaient à bulletins secrets l'un de leurs camarades, chargé ensuite de présider les offices religieux et le repas de fête qui leur était offert le jour de l'Enfant Perdu⁸.

C'est encore une image apostolique qu'étaient chargés d'incarner les douze orphelins qui assistaient aux obsèques de notables valenciens.

Les corps de certains de ces assistés faisaient donc l'objet de déplacements. On leur proposait des rôles, ce qui met en évidence une volonté d'intégration de ces marginaux dans la vie sociale de la cité. Cet ensemble de représentations pose aussi la question de savoir comment et pourquoi un puissant imaginaire collectif parvenait à faire taire un certain niveau de réalité de ces figures de marginaux (les fous en particulier) pour leur faire parler le langage symbolique du social et du religieux.

Dans le cas des orphelins comme dans celui des fous, la société valencienne opérait une ségrégation toute relative de ces marginaux. Cette dernière n'avait en effet rien d'hermétique ni surtout de définitif pour les orphelins du Collège Saint-Vincent-Ferrier, éduqués dans cette institution, puis placés en formation professionnelle auprès de maîtres d'apprentissage afin de les insérer dans le tissu social. Elle ne l'était pas davantage pour les assistés de la Maison des fous, du moins pour les plus pacifiques d'entre eux⁹. Il est manifeste qu'on ne souhaitait pas les isoler, les couper, les cacher du reste de la société, bien au contraire. Regroupés, assistés et maintenus fermement sous tutelle dans leurs institutions respectives, leur statut d'assistés leur conférait une nouvelle identité collective : celle de l'institution d'assistance. D'autre part, étant donné que tant l'Hôpital général que le Collège Saint-Vincent-Ferrier étaient placés sous contrôle et tutelle de la ville, qui les subventionnait en partie, et que l'un et l'autre étaient dirigés (l'Hôpital général, depuis sa fondation en 1512, le Collège impérial Saint-Vincent-Ferrier, depuis 1593¹⁰) par

⁸. Cf. TROPÉ, Hélène, *La formation des orphelins à Valence: le cas du Collège Impérial Saint-Vincent-Ferrier de Valence (XVe-XVIIe siècles)*, Paris: Publications de la Sorbonne, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Collection «Textes et documents du Centre de Recherche sur l'Espagne des XVIe et XVIIe siècles (CRES)», vol. VIII, 1998, 416 p., chap. III ; sur la fête des Saints-Innocents à Valence : MARTÍ GADEA, *Tipos, modismes i còses rares i curioses de la terra del gè*, Valencia : Imp. de Antonio López y Comp., 1906, I, p. 116 ; MONFERRER I MONFORT, Àlvar, *Les festes de folls*, València : Generalitat valenciana, Sèrie Minor, 1996 (cf. p. 17-27 : "La disbauxa nadalena", p. 29-45: "El culte i la festa dels innocents") ; en Espagne, cf. CARO BAROJA, Julio, *Le Carnaval* (éd. traduite de *El Carnaval*), Paris : Gallimard, 1979, p. 320-323 (l'"obispillo" des Saints-Innocents), p. 332-343 ("Autres autorités burlesques") ; REDONDO, Augustin, "Tradición carnalesca y creación literaria. Del personaje de Sancho Panza al episodio de la ínsula Barataria en el *Quijote*", *Bulletin Hispanique* LXXX, 1977, p. 39-70 ; en Europe : GAIGNEBET, Claude, FLORENTIN, Marie-Claude, *Le Carnaval. Essai de mythologie populaire*, Paris : Payot, 1974, p. 41-56 ; HEERS, J., *Fêtes des fous...*, p. 105-135.

⁹. Un tout autre sort était réservé aux fous agités, furieux ou dangereux (pour eux-mêmes ou pour autrui), reclus et enchaînés dans des espaces exigus, clos et grillagés : les cages (*les gàbies*).

¹⁰. En 1593, à la suite d'une visite d'inspection ordonnée par Philippe II, la confrérie des Bèguins ne fut plus autorisée à diriger l'institution. L'administration du Collège fut alors confiée à trois notables de la cité : un jurat de la ville, un chanoine de la cathédrale et l'un des dix administrateurs de l'Hôpital général (cf. A.C.I.N.H., *Libro de títulos del Real Colegio [...] que se hizo, [...] en el año 1776, fol. 21 r.-v.*).

l'oligarchie de la cité, il était tout naturel que les autorités locales trouvent avantage à favoriser les sorties des assistés dans la ville, et ce, le plus souvent possible. Tout d'abord, lors de diverses quêtes¹¹ que leurs institutions d'assistance respectives leur faisaient effectuer dans la ville, soit régulièrement, soit à l'occasion d'événements exceptionnels, par exemple, pour participer à l'allégresse générale d'octobre 1580 en raison de la conquête du Portugal ou encore lors des processions en action de grâces pour le rétablissement de la santé du monarque la même année¹². Outre ces quêtes régulières auxquelles on faisait procéder les deux catégories de marginaux considérées, les autorités de la cité disposaient lors des processions qu'elles organisaient (effectuées en bon ordre et respectant de subtiles préséances), de nombreuses occasions de les représenter en public, non comme des éléments étrangers au corps social, mais au contraire, comme des parties intégrantes de celui-ci, pourvues qui plus est, de certains rôles et de certaines fonctions. C'est fondamentalement dans ce cadre que se manifestait l'assomption par la société valencienne de ses assistés ; exhibés en tête des cortèges - l'ordonnancement de la procession étant inversé par rapport à l'ordre de préséance¹³, - leur inclusion dans le défilé, dans des mises en scènes complexes, donnait lieu à des représentations spectaculaires.

II. Les fous, les orphelins et les fêtes dans la ville

Il est attesté qu'en maintes occasions, les fous et les enfants exposés de l'Hôpital général, et plus souvent encore que ce dernier groupe, les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier, étaient présents dans la ville, non seulement par les quêtes que certains d'entre eux y effectuaient, mais encore par leur participation aux fêtes religieuses régulières ou encore aux réjouissances et aux

La mise en regard de la liste des administrateurs du Collège mentionnés dans le mémorial de Joseph Martí Jofré, élu directeur du Collège en 1668, avec la liste des administrateurs et directeurs (*clavaris*) successifs de l'Hôpital général dans les mêmes années, révèle que tous appartenaient à l'oligarchie qui dirigeait les affaires de la cité : cf. A.C.I.N.H., *Libro de títulos y de todas las rentas que tiene la casa de los huérfanos del Padre San Vicente Ferrer* (1671), fols. 142-143 v. ; VILAR DEVÍS, Mercedes, *El Hospital General en la Valencia foral moderna (1600-1700)*, València : Ajuntament de València, 1996, p. 119-127 (liste alphabétique des administrateurs de l'Hôpital général) et p. 139-141 (liste alphabétique des directeurs). Tous étaient des notables de la ville : chanoines du chapitre cathédral, tel Arquileo Frigola, administrateur du Collège en 1688-1689 ; jurats, tel Leandro Cabrera, qui ayant brigué en 1668 le poste de directeur du Collège contre Joseph Martí Jofré, fut finalement élu administrateur de l'Hôpital général en 1672-1673 ; *ciutadans*, tel Timoteo Xulbe, qui fut député de l'Hôpital général, puis administrateur de ce dernier en 1669-70 ; *cavallers*, tel Jasinto Roca, qui fut administrateur de l'Hôpital général en 1659-1660, puis directeur du Collège avant et après Joseph Martí Jofré.

¹¹. Sur les quêtes extraordinaires et de routine effectuées par les fous de l'Hôpital dans la ville, cf. TROPÉ, H., *Folie et société...*, I, p. 287-306, 332-359 ; id., *Locura y sociedad...*, p. 287-301, 333-352 ; sur celles effectuées par les orphelins, cf. id., *La formation des orphelins...*, chap. V.

¹². A.D.P.V., V.1/235, fol. 89 r. : "Ítem rebí en la mesada de octubre per les festes feren com lo rey prengué possessió de Portugal, los horats que anaren tres dies per València, set lliures dotse sous ; [...] Ítem, rebí a nou de octubre per la prosesió feren del Rey, per lo que se acaptà en aquella, nou lliures tres sous huyt diners".

¹³. Le modèle de ces processions étaient celle de la Fête-Dieu où les plus importantes personnalités défilaient à proximité du saint sacrement tandis qu'on plaçait en début de cortège les composantes les moins honorables ou celles dont l'intégration dans la procession était la plus récente : dans ces conditions, on comprend que marginaux et assistés aient été placés au début des cortèges.

spectacles collectifs¹⁴.

L'examen d'un certain nombre d'occurrences révèle que les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier ont parfois été considérés et représentés comme des figures de la contrition et du repentir dans certaines processions d'expiation publique. Ainsi, lors de la procession du jeudi saint d'avril 1599, les orphelins figuraient aux côtés des pénitents de la Confrérie de *Nuestra Señora de la Soledad*¹⁵. En 1713, la Confrérie de la Sainte-Trinité demanda au Directeur du Collège de bien vouloir lui confier vingt-cinq orphelins afin de leur faire porter les insignes de la Passion¹⁶. Durant les périodes de sécheresse, les collégiens apparaissaient encore dans les processions qui défilaient dans la ville en suppliant le ciel d'envoyer de la pluie : ainsi, en décembre 1582 et janvier 1583, après sept mois de sécheresse, les processions de rogations se multiplièrent ; début janvier, il y eut une procession tous les jours ; le 3, la Confrérie de la *Soledad* en organisa une, en tête de laquelle figuraient nombre d'enfants aux cheveux défaits, des pauvres, mais aussi, les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier, portant un crucifix et chantant la litanie des saints, suivis par une foule de pénitents. Les collégiens reparurent dans une autre procession, organisée le 6 janvier (jour des Rois) par la Confrérie de l'Agonie : la procession, constituée essentiellement de flagellants (semblable donc à celle du vendredi saint), sortit de l'Hôpital général : en tête du cortège, comme le 3 janvier, on avait placé des enfants et des pauvres, suivis des orphelins de Saint-Vincent-Ferrier¹⁷. Plus que jamais, dans ces processions où l'on représentait mimétiquement le tragique de la souffrance, les orphelins - ces figures emblématiques du

¹⁴. Il arrivait qu'on emmenât les fous assister aux courses de taureaux, et même qu'on les installât dans la tribune réservée aux jurats, en particulier, lorsque, les taureaux étant particulièrement mauvais, les jurats ne venaient pas au spectacle (cf. A.D.P.V., *Albarán*, V.1/296 (1601), fol. 147 et V/1/452 (1650), fol. 89 r. : "Per lloguer de una galera per a portar les orats al segon corro de bous", cité par VILAR DEVÍS, M., *El Hospital...*, p. 316; CASTAÑEDA ALCOVER, V. (ed.), *Coses evengudes...*, p. 80 : "Dimats a 30 del dit [agost 1605] yague corro de bous y molt roin y noy assistiren lo virey ni jurats y en lo cadafal dels jurats estigueren los orats del hospital y les que criaven les borts del hospital".

¹⁵. GAUNA, Felipe de, *Relación de las fiestas celebradas en Valencia con motivo del casamiento de Felipe III*, Valencia : Acción Bibliográfica Valenciana, 1926, I, p. 347 : "Passando primero y delante de dicha procesión, de dos en dos, todos los mochachos del hospital y confradria dicha de sanct Vicente Ferrer, vestido[s] con sus sotanas pardas y descaperussados, con la insignia y figura del Sancto en el pecho y ensima del corazón, figurado, y cada uno dellos el rosario de Nuestra Señora y Madre de Dios en la mano, resándolo con mucha devoción, todos los quales mochachos, que pasarían de cincuenta, seguía[n] en procesión a un crussifixo grande y muy devoto figurado que traya en sus manos hun mochacho, el mayor dellos, al qual acompañavan a sus lados dos niños de la misma compañía con sus lanternas altas, encendidas con sus lusses, alumbrando el crussifixo sobredicho que trayan, y a la postre de todos ellos, con mucha devoció[n], les seguía su maestro, que hera hun honrrado padre beato, cantando la letanía de los sanctos y sanctas, respondiéndole los mochachos *ora pro nobis*".

¹⁶. A.C.I.N.H., *Libre claveria 1713-14*, fol. 30 r. : "Primero em fas càrrech de 3 L. que he cobrat de la Confraria de la Santíssima Trinitat per la assistència de 25 òrfens en la processó del Dichous Sant, que mels demanaren pera portar les insígnies de la Pasió de Christo y se li donen 6 S. al alguazil [...] per la assistència y eixqueren los òrfens en robes blanques y deliverà la dita Confraria fer túniques morades pera el any següent que serà el segon que dits òrfens assistiran en dita processó : 3 L."

¹⁷. *El "Libre de Antiquitats" de la Seu de València* (Estudi i edició a cura de MARTÍ MESTRE, Joaquim), I, València - Barcelona : Institut Universitari de Filologia Valenciana, Col. "Sanchis Guarner", 1994, p. 230-231.

désarroi - , avaient leur place dans ces funèbres cortèges, non seulement parce qu'on les considérait comme éminemment dignes de compassion, mais aussi parce qu'ils étaient des victimes particulièrement innocentes et par conséquent, des intercesseurs privilégiés dans l'Au-delà pour implorer le pardon des fautes.

Les fous étant associés dans les mentalités à l'œuvre d'assistance de l'Hôpital général, et donc emblématiques de ce dernier, les plus calmes d'entre eux prenaient part, toujours placés en tête du cortège, aux processions religieuses, en particulier lorsque l'Hôpital général lui-même célébrait certaines fêtes : au cours des années de jubilé, comme en 1527¹⁸ ou encore, comme en 1599, lors d'une procession de flagellants organisée le vendredi saint par la Confrérie de l'Agonie où, revêtus de leurs livrées à carreaux jaunes et bleus, faisant la moue et mille autres grimaces ridicules, ils ouvrirent le cortège¹⁹.

Les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier participaient aussi aux très nombreuses processions régulières célébrées dans la ville en l'honneur des saints qu'on y révérait. Ils étaient revêtus à cette occasion de tuniques de soie écarlate et portaient les étais, tiges de bois munies à une extrémité d'une petite fourche (*crosses* ou *closses*), sur lesquels on faisait reposer de temps en temps au cours de la procession les brancards (*andes*) sur lesquels on plaçait l'effigie du saint vénéré. Ils portaient aussi le plus souvent des fleurs, ainsi que des navettes d'encens. Leur présence est ainsi attestée lors de toutes les grandes processions régulières, notamment, celles de Notre-Dame des Désenparés, saint Vincent Martyr (22 janvier), saint Thomas de Villeneuve (18 septembre), etc.²⁰.

¹⁸. Biblioteca valenciana Nicolau Primitiu, manuscrit 115, *Consueta de la Santa Iglesia Metropolitana de Valencia*, siglo XVI (transcription manuscrite de OSSET MERLE, José, 1935), fol. 126 (numérotation du manuscrit du XVIe siècle) : "Lany DXXXVII [...] y aquest any caygué lo iubileu del spital [...] la vespra de Sant Vicent Ferrer après completa feren solemne professó [...]. La Seu ab les XII parròquies y tots los officials y officis ab lo pali dels bordons de brocat carmí ab lo Señor Bisbe, diaca y sotdiaca y asistens y hun capellà qui portava la butla estesa ab una capa, que fon mossén Vinader, y davant la professó anava una professó de tots los pobres y dements qui podien anar [...] e la bandera del iubileu portaba davant el pali lo diputat ciutadà administrador [...]".

¹⁹. GAUNA, F., *Relación...*, I, p. 371.

²⁰. A.C.I.N.H., *Libre claveria* 1715-1716, fols. 49 r.- 51 v. : "Prosessons y festes. En la prosessó de Nuestra Señora dels desemparats assistixen les òrfens pera portar los closses en robes colorades que té la Ciutat ; els donen: 8 S. [...] En Santa Mònica el tercer dia de Pasqua del Esperit Sant en la prosessó que es fa del Santo Christo de la Fe, quatre òrfens : 4 S. En Santa Catarina Màrtir en la prosessó de Sant Antoni de Pàdua, quatre òrfens : 8 S. [...] El dia de Nuestra Señora del Carme per la vesprada, assistixen 4 òrfens a la processó : 8 S. [fol. 50 v.]. En la processó de Nuestra Señora de Agost de Sant Martí, 4 òrfens pera flors y navetes : 8 S. En la de Sant Juan, 24 òrfens en les Virtuts de la Mare de Déu ; donen 2 L. 8 S. ; té lo alguasil 6 S. : 2 L. 2 S. En la de Sant Nicolau, 24 òrfens en les Virtuts ; donen 2 L. 8 S. ; té lo alguasil : 6 S. : 2 L. 2 S. En la de Sant Salvador, 24 òrfens en les Virtuts ; donen 2 L. ; té lo alguasil : 6 S. En Santa Catharina Màrtir, 12 òrfens en les Virtuts y 4 pera navetes : 1 L. 12 S. En la de Sant Berthomeu, 24 òrfens en les Virtuts y 4 pera navetes ; donen 3 L. y té 6 S. el alguasil : 2 L. 14 S. En la prosesió de Sant Luys Bertran assistixen 4 hòrfens pera portar les closses en robes colorades que té la Ciutat y els dóna dita Ciutat : 8 S. En la de Sant Vicent Màrtir, assistixen així mateix 4 hòrfens pera portar les closses en robes colorades y els dóna la dita Ciutat : 8 S. Íttem en la prosesó del Pare Sent Vicent Ferrer, ixen 4 hòrfens pera portar les closses en robes colorades y els dóna la Ciutat quatre parells de sabates. Íttem en lo dia de Nostra Señora dels Desemparats per lo matí, assistixen 4 hòrfens pera portar les

Les orphelins furent aussi systématiquement représentés dans toutes les processions, régulières ou non, qui eurent vocation à exalter la figure de saint Vincent Ferrier, la plupart organisées sur le modèle de celle de la Fête-Dieu (corporations, nains, géants, orphelins du Collège Saint-Vincent-Ferrier, etc.), que ce soit lors de la procession annuelle en son honneur (19 avril) ou lors des processions exceptionnelles commémorant quelque grand événement en relation avec le Dominicain, comme celle de 1600 effectuée dans la ville pour célébrer la réception de la relique du saint²¹.

Les fous de l'Hôpital général prenaient part à la procession annuelle de la Fête-Dieu à l'intérieur des effigies d'aigles qu'ils étaient chargés de porter²². Les collégiens de Saint-Vincent-Ferrier participaient aussi à cette procession aux côtés des membres de divers ordres religieux ; l'un d'entre eux était chargé de représenter le personnage de Tobie enfant, conduit par l'archange saint Raphaël ; vingt-quatre portaient les étais ainsi que les objets de culte ; huit autres, vêtus de tuniques rouges, et seize, de tuniques blanches, se joignaient aux bénéficiers de la cathédrale, thuriféraires, précédant le saint sacrement dans un nuage d'encens. Selon les livres de comptes du Collège, à partir de 1714-1715, seize d'entre eux interprétèrent la veille de la Fête-Dieu les Mystères du *Corpus Christi*²³.

En bien des occurrences, fous et orphelins ont été représentés comme les figures emblématiques de l'innocence. Tout d'abord, il est manifeste qu'on considérait que les orphelins, enfants légitimes privés de tutelle parentale, ne portaient le poids d'aucune faute et d'aucun péché (contrairement aux enfants exposés ou bâtards - les *borts* - sur qui pesait le soupçon d'une origine illégitime ou coupable, et qui du reste, ont été beaucoup moins représentés dans ces processions que les orphelins ou que les fous). Dès lors, on considérait que les collégiens de Saint-Vincent-Ferrier étaient des intercesseurs privilégiés auprès du Ciel. Ils participèrent ainsi en 1696 à une procession où l'on implora le secours des cieux pour la prompte guérison du monarque²⁴. Ils assistaient aussi aux funérailles des notables, entonnant des répons sous la

closses al pasar la Santa Imatge de la sua capella a la Yglésia Mayor y els dóna la fàbrica de dita yglésia : 6 S. Y per la vesprada, als 4 hòrfens que asistixen en la prosesió pera portar les closses, els dóna la Ciutat : 8 S."

²¹. B.U.V., R-3 / 23, *Recebimiento de la santísima reliquia del glorioso san Vicente Ferrer, que se truxo a la venturosa ciudad de Valencia*, Impresso en Valencia, junto al molino de Rovella, 1600, p. 267 : "[...] Siguen en orden los niños / que en casa del santo llevan / criança, sustento, amparo, / regalo, consuelo, y letras".

²². VILAR DEVÍS, M., *El Hospital...*, p. 316.

²³. B.M.V., *Llibre de les representacions dels Misteris que es representen en València lo dia de Corpus Christi*; manuscrit transcrit et commenté par CORBATÓ, Hermenegildo., *Los misterios del Corpus de Valencia*, Berkeley : University of California Press, 1932, 172 p. ; cf. le texte du Mystère d'Hérode dans : *Rahonament que fan quatre llauradors de la Horta de Valencia al Retor de la sua Població, sobre haver vist la Funció, y Processó del Corpus de dita Ciutat, en lo any passat 1758. En lo que ù de ells li llig lo Misteri del Rey Herodes, ò de la Degolla, vulgarment dit*, En Valencia : en la Imprenta de la Viuda de Joseph de Orga, junto al Real Colegio de Corpus Christi, Año M.DCC.LIX (édition en fac-similé Librerías París-Valencia, 1980).

²⁴. A.C.I.N.H., *Libre de la Claveria* (1696-97), fol. 7 r. : "He cobrat deu lliures que donaren de limosna els cavallers, per haver anat los orfenets en la processó de rogatives que feren per la salud de Sa Magestad : 10 L."

direction de leur maître d'école et priant pour le salut des âmes des défunts.

Sans nul doute, la figure sous les traits de laquelle on aimait à sublimer leur innocence était celle de l'ange. C'était le cas lors de la célébration de la fête annuelle de l'Ange Gardien. Il n'est pas aisé de déterminer à partir de quand les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier ont pris part à cette cérémonie, qui aurait été instituée en 1395²⁵, lorsque la ville, frappée par une épidémie de peste, aurait décidé de solliciter l'intercession de l'Ange Gardien, en votant la célébration d'une messe quotidienne dite dans la Chambre du Conseil Secret (*Cambra del Consell Secret*) et d'une procession solennelle le dimanche suivant l'octave de saint Pierre²⁶. Le cérémonial de cette fête fut fixé en 1446 par les jurats de la ville²⁷. Selon le Père Villanueva (qui, près de trois cents ans après cette date, évoque le cérémonial de cette fête, pratiquement inchangé à son époque), le dimanche suivant l'octave des apôtres saint Pierre et saint Paul (10 juillet), la procession, qui se rendait de l'hôtel de ville à la cathédrale, était ouverte par deux jeunes gens âgés de 16 à 18 ans, couronnés, suivis par dix-huit orphelins de Saint-Vincent-Ferrier, munis de petits étendards, qui représentaient des anges formant une cour céleste autour de l'un de leurs camarades, plus âgé, et de plus haute stature (chaussé si nécessaire de cothurnes), lequel, revêtu d'un habit rouge et d'une veste dorée²⁸, était chargé d'interpréter le rôle de l'Ange Gardien de la cité. Ils étaient suivis de

²⁵. S'il est vrai que le livre du Conseil de 1446 contient le cérémonial à observer à partir de cette date pour la célébration de la fête de l'Ange Gardien, il ne précise pas que les rôles des anges devaient être interprétés par des orphelins de Saint-Vincent-Ferrier : A.M.V., *Manual de Consell* A-39, fol. 226 v., transcrit par RUIZ DE LIHORY, José, *La Música en Valencia. Diccionario biográfico y crítico*, Valencia : Establecimiento Tipográfico Domenech, 1903 (édition en fac-similé : Librerías París-Valencia, 1987), p. 97-98, note 1 et par ADELANTADO SORIANO, Vicente, *Rituales, procesiones, espectáculos y fiestas en el nacimiento del teatro valenciano* (tesis de doctorado dirigida por el Dr. D. Josep-Lluís Sirera i Turó), València : Universitat de València, Facultat de Filologia, Departament de Filología Española, 1995, I, p. 154-155. Cependant, les livres de comptes du Collège Saint-Vincent-Ferrier attestent, bien que très allusivement, qu'au début du XVIII^e siècle au moins, les collégiens participaient tous les ans à la cérémonie: cf. A.C.I.N.H., *Libre claveria 1714-1715*, fols. 13 r.-14 r. : "En lo dia del Àngel Custodi per lo matí asistixen 12 òrfens en la Ceu en robes colorades que té la Ciutat y dóna aquella 12 S., asistix lo alguasil y no té retribució : 12 S." ; de même en 1715-1716 (cf. *Libre claveria 1714-1715*, fol. 49 r.) et toutes les années suivantes.

²⁶. MENDOZA Y FUERTES, Matheo Miguel, *Descripción de la Procesión de San Vicente Mártir y de las demás procesiones generales de esta Ciudad de Valencia* (Transcripción, introducción y glosas de CATALÀ GORGUES, Miguel-Àngel), Valencia : Ayuntamiento de Valencia, 1994, p. 84 ; ESCOLANO, Gaspar, *Décadas de la insigne y coronada Ciudad y Reyno de Valencia*, I, Valencia - Madrid : Terraza Aliena y Compañía, 1878, p. 533 ; TEIXIDOR, José, *Antigüedades de Valencia*, Valencia : Impr. de Francisco Vives Mora, II, 1885, p. 188-189 (décision du Conseil en date du 14 juin 1395 et ban du 8 juillet 1530 établissant le rituel de la fête et annonçant la procession) ; ORELLANA, *Valencia antigua y moderna*, Valencia : Acción Bibliográfica Valenciana, 1923, I, p. 154, II, cap. XVII, p. 188-194 (ban et description du cérémonial de la ville lors de la procession) ; voir aussi ADELANTADO SORIANO, Vicente, *Rituales, procesiones...*, I, p. 48-60, 151-161.

²⁷. A.M.V., *Manual de Consell* A-39, fol. 226 v. et VILLANUEVA, J. L., *Viaje literario a las iglesias de España*, II, Madrid : Imprenta de Fortanet, 1802, p. 2-3, 158 et suiv., cité par ADELANTADO SORIANO, Vicente, *Rituales, procesiones...*, I, p. 152-158.

²⁸. Voir l'inventaire en date du 17 février 1693 des effets conservés dans l'édifice urbain dit *Casa de las Rocas*: "Ítem una cota o dalmàtica de tafetà carmesí ab faixes de velillo groch ab les armes de la Ciutat sobre blau, la qual servix pera lo Àngel Custodi quant hix en les festivitats, ya molt vella ; [...] Ítem una túnica de tafetà blau pera el que fa lo Àngel del Tobies [...]", publié par CATALÀ GORGUES, M. À., *La procesión del Corpus en*

quatre personnages représentant les évangélistes, et d'un autre, tenant un blason ou écu sur lequel étaient peintes les armes de la ville. Ce dernier portait à la ceinture un poisson d'argent rappelant Tobie enfant, sur la tête duquel l'Ange Gardien étendait la main en signe de protection. Les orphelins entonnaient des louanges en l'honneur de l'Ange tutélaire, le priant d'étendre sa protection sur la ville, de jour comme de nuit. Le cortège, qu'ouvraient les enfants, suivis des jurats et autres notables de la ville, entrait dans la cathédrale (où l'attendait la procession du clergé) pour assister à l'office religieux. Après quoi, l'on revenait, toujours en procession, à l'hôtel de ville. Le livre dit *de Ceremonial* (1693), qui évoque cette fête, atteste qu'à cette date, douze orphelins de Saint-Vincent-Ferrier (et non plus dix-huit) étaient placés en tête du cortège dans la cathédrale, entre les musiciens, les aveugles, et les quatre évangélistes²⁹. Un inventaire réalisé à la même date³⁰, ainsi que diverses mentions régulières, portées dans les livres de comptes du Collège, datant du début du XVIIIe siècle, confirment qu'à cette époque, ils étaient revêtus pour cette procession des habits écarlates que la ville faisait confectionner à leur intention pour toutes les occasions où certains d'entre eux participaient aux processions qu'elle organisait, et ce, de façon de plus en plus fréquente et instituée à partir de la fin du XVIIe siècle : pour la fête de Notre-Dame-des-Désespérés, pour le troisième jour de Pâques, pour celle en l'honneur de saint Antoine de Padoue, etc.

C'est encore sous les traits de l'ange, et en compagnie des fous de l'Hôpital, que des enfants privés de tutelle parentale, les enfants exposés assistés par l'Hôpital général cette fois, parurent en public en 1622, au cours de la procession effectuée à l'occasion des Constitutions de Grégoire XV en faveur du mystère de l'Immaculée Conception. Le chroniqueur officiel de ces fêtes, Nicolás Crehuades, consacre un chapitre entier de sa chronique à la mise en scène des fous et des enfants exposés de l'hôpital général³¹ et se fait l'écho des inversions, inventions et

antiguos "Dietaris" y "Llibres de memòries", València : Ajuntament de València, Regidoria de festes, 1993, p. 66-67.

²⁹. A.M.V., *Libro de Ceremonial*, reproduit partiellement par ADELANTADO SORIANO, V., *Rituales, procesiones...*, I, p. 153-160.

³⁰. Cf. l'inventaire en date du 17 février 1693 de la *Casa de las Rocas* : "Ítem dotse túniques de tafetà carmesí, que solen portar dia del Corpus y Àngel Custodi los chiquets del Pare Sant Visent", publié par CATALÀ GORGUES, M. À., *La procesión del Corpus en antiguos "Dietaris"...*, p. 67 ; les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier portaient encore ces mêmes habits rouges lors de la fête de l'Ange Gardien en 1805, comme en témoigne un inventaire des chars, biens et effets relatifs à la procession du Corpus : A.M.V., cote: 198, inventaire de 1805, 8 feuillets, dans le *Libro de documentos del Capitular Ordinario del año 1805*, publié par CATALÀ GORGUES, M. À. (ed.), *Un curioso manuscrito inédito de 1805: "Inventario de los efectos de la Casa de las Rocas pertenecientes a la Ilustre Ciudad"*, Valencia : Ayuntamiento de Valencia, Ediciones de la Delegación Municipal de Fiestas y Turismo, 1985, p. 16 : "Para los niños de la festividad de[l] Àngel Custodio = doce túnicas de tafetán carmesí, con valonas de lienzo y ceñidores = doce coronas de papel, y doce astas y banderillas" ; voir aussi l'inventaire du 23 juin 1812 qui témoigne de la survivance de cette fête jusqu'au début du XIXe siècle : "Para los Niños de la fiesta del Àngel Custodio doce túnicas de tafetán carmesí, igual número de ceñidores, y valonas de lienzo, doce coronas de papel de varios colores, y doce banderitas" (GENOVÉS, Vicente, "El Corpus en Valencia. Datos para la historia de la Cabalgata y la Procesión", *Almanaque de las Provincias*, 1947, p. 218).

³¹. CREHUADES, Nicolás, *Solenes, i grandiosas fiestas que la Noble, y Leal Ciudad de Valencia a hecho por el*

travestissements qui furent mis en scène sur trois chars. À la poupe du premier, qui transportait une bonne cargaison de folles, on avait placé un fou, déguisé en femme, tandis qu'à ses côtés, se tenait une folle travestie en homme. Sur le second, tout chargé d'insensés, on avait mis en scène un motif non moins récurrent des traditionnelles *festae stultorum* : les royautés burlesques. Le dernier char était occupé par des enfants exposés, âgés de trois à cinq ans, représentés en anges³². Ces deux catégories de marginaux furent donc présentées sous l'aimable visage de l'innocence. L'exclu fut par là même absout et réintégré symboliquement dans le corps social qui lui proposait d'incarner un rôle, celui de l'innocent, qui ne sait ni ne peut faire le mal, et qui est donc particulièrement à même de susciter le sentiment religieux. L'association des anges et des fous invitait à considérer que les enfants étaient en quelque sorte les anges gardiens des fous, eux-mêmes pour la circonstance auréolés d'innocence, ce qui permettait de les placer sous l'égide de Notre-Dame des Désemparés.

La mise en scène de la folie asilaire devait constituer un spectacle des plus prisés pour lequel les habitants de la cité étaient tout disposés à donner quelque obole : lors de cette même procession de 1622, quatre personnages masqués et à cheval demandaient l'aumône pour l'Hôpital. On pouvait aussi aller se délecter des pitreries des insensés à l'hôpital même : le jeu qui devait avoir lieu le lendemain à la Maison des fous (*correr asnalmente una sortija*), annoncé par un ban crié durant la procession, était évidemment une parodie des diversions chevaleresques où les paladins ne sont autres que des fous en livrées bigarrées, qui, au lieu d'être montés à cheval pour traverser l'anneau, chevauchent des ânes, animal qui par ailleurs est étroitement associé à la figure du fou.

Si les orphelins étaient tantôt donnés à voir comme des symboles vivants de la misère humaine, tantôt comme d'émouvantes images de l'innocence, l'exhibition des fous de l'Hôpital

nuevo Decreto que la Santidad de Gregorio XV a concedido en favor de la Inmaculada Concepción de María, Madre de Dios y Señora Nuestra, sin pecado original concebida. En Valencia, por Patricio Mey, junto a San Martín, 1623, p. 127 et suiv. : "CAP. XII. De la cordura con que los locos regozijaron nuestras fiestas, y de las que ellos hizieron en su casa : Lunes a 14 de Noviembre, a las dos de la tarde, salieron de nuestra casa tres carros triunfales, en esta forma. El primero lleno de locas (que no anduvieron poco cuerdas aquel día). En lo más alto de la popa yvan sentados un loco bizarramente vestido como mujer (por ser esse su tema), y a su lado una loca de hombre, que vive muerta por serlo. Todos los demás con tan buen seso como vestidos. Tras este otro de locos, con arrayán, juncia, flores y diversidad de música. Ocupavan su testera en eminente lugar otros dos, vestidos al talle de su naturaleza, y condición, representando dos Reyes muy de veras, porque acá se lo llamamos de burlas" ; sur la participation des fous aux processions de 1622, 1659 et 1662, cf. PEDRAZA MARTÍNEZ, Pilar, *Barroco efímero en Valencia*, Valencia: Ayuntamiento de Valencia, 1982, p. 72-74, 241-256 et id., "La intervención de los locos en las fiestas valencianas del siglo XVII", in : *Estudios de Historia de Valencia*, Valencia : Universidad de Valencia, Secretariado de Publicaciones, 1978, p. 231-245.

³². CREHUADES, N., *Solenes...* : "Yva el último lleno de ángeles que es muy propio dellos yrse tras la inocencia. Eran estos de los expósitos de la casa, tan pequeños todos, que el mayor no llegava a cinco años, ni el menor passava de tres : llevava cada qual una de las virtudes de MARÍA. Yva en lo alto de la popa una hermosísima imagen de la Concepción, y madre de los Desamparados. Y siendo estos niños huérfanos, pareció admirable invención. A los pies de la imagen yvan algunas de las amas que tiene esta santa casa para crialles, prevenidas con algo que darles a merendar, por si lloravan. Y no fue menester, porque aquel día todo fue risa, aunque las invenciones no lo fueron [...]"

général visait le plus souvent à susciter l'hilarité et contribuait à exalter l'allégresse publique. Tel fut le cas le dimanche 11 mai 1659, à l'occasion de la procession pour la canonisation de saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence dont on s'efforça d'illustrer les vertus de charité et de piété vis-à-vis des plus démunis : pour ce faire, selon Marco Antonio Ortí Ballester, Secrétaire de la ville et chroniqueur officiel de ces fêtes³³, on plaça en tête de la procession une troupe de quatre cents mendiants auxquels se mêlèrent divers ecclésiastiques de la ville ; puis, après la traditionnelle Compagnie du Centenaire de la Plume, les chars de la ville, présentant successivement une danse de douze gitanes, une danse de paysans, puis, précédés par les cris et l'hilarité de la foule, deux chars de fous et de folles de l'Hôpital en vêtements losangés bleus et jaunes. Là encore, comme en 1622, on avait mis en scène les archétypiques lubies des fous représentés (dont les inversions sexuelles et les royautés burlesques, très probablement). Les dizains qu'au nom des fous écrivit un valencien anonyme se faisaient l'écho de l'atmosphère ludique et joyeuse où l'on avait choisi de les représenter. Ils achevaient de dédramatiser la folie pathologique en la convertissant en folie festive : ces vers de circonstance posaient rhétoriquement la question de savoir qui encore pouvait se dire sain d'esprit lorsque la nouvelle de la canonisation du saint ne pouvait que rendre fou de joie le plus sage des valenciens. Ainsi, le bon Thomas n'en était que plus redevable aux fous de l'Hôpital qui, anticipant la nouvelle, étaient devenus fous avant que de l'apprendre ! À l'annonce de cette nouvelle, fou de joie, le monde entier s'était transformé en universel Hôpital des fous, et toute personne réticente à laisser paraître sa joyeuse folie serait immédiatement placée à l'intérieur du char des fous.

Ces deux chars festifs étaient suivis par un troisième, portant douze orphelins de Saint-Vincent-Ferrier, déguisés en cardinaux pour la circonstance. Agenouillés aux pieds de l'un d'entre eux, qui représentait le Pape, deux enfants - l'un portant l'habit de l'ordre des Augustins, l'autre, tout de rouge vêtu -, semblaient demander la canonisation du saint. Des quatrains, en valencien, et des dizains, en castillan, ornaient le char, glosant la représentation du consistoire infantin. Comme lors de la procession de la Fête-Dieu, on vit ensuite défiler les corporations de la ville, le clergé régulier. Bientôt un nuage s'ouvrit autour des participants laissant paraître un

³³. B.U.V., Y-38/81, ORTÍ BALLESTER, Marco Antonio, *Solenidad festiva con que en la insigne, leal, noble, y coronada ciudad de Valencia se celebró la feliz nueva de la canonización de su milagroso Arçobispo Santo Thomás de Villanueva*. Con licencia, en Valencia, por Gerónimo Vilagrasa, en la calle de las Barcas, año 1659, p. 178-195 ; sur le purisme et le conservatisme linguistique de Marco Antonio Ortí concernant la langue vernaculaire, et la rédaction de ses chroniques en castillan pour satisfaire à la demande de l'administration locale, cf. FUSTER, Joan, *La decadència al País Valencià*, Barcelona : Curial, p. 128-129 ; sur les raisons du choix du castillan par les autorités municipales pour la rédaction des chroniques de fêtes officielles, imprimées aux frais de la ville et conçues comme des outils de propagande "à exporter", cf. ESCARTÍ, Vicent Josep, "Els centenaris de la canonització de sant Vicent Ferrer : Testimonis en Valencià dels segles XVI y XVII", in : *Paradigmes de la Història I* (Actes del Congrés Sant Vicent Ferrer i el seu temps, València, 13-16 maig, 1996), València : Ed. Saó, 1997, p. 137-138 ; sur le choix de la langue vernaculaire ou au contraire, de la langue voisine, en vogue (castillan) par les auteurs des *dietaris*, cf. BATTLE I JORDÀ, Carles, RAFANELL VALL-LLOSERÀ, August, "Algunes consideracions sociolingüístiques sobre els dietaris de Porcar, Vic i Sòria", in : FERRANDO, Antoni (ed.), *Àrea 7. Història de la llengua*, València: Institut de Filologia valenciana, 1989, p. 259-287.

ange qui félicite la relique de la tête du saint.

La théâtralité, on le voit, fut présente à ce rendez-vous de l'allégresse festive. Fous et enfants, proverbialement tenus pour détenteurs des plus pures vérités³⁴, y furent associés et chargés de susciter le rire et la bonne humeur, contribuant ainsi à exalter la commune félicité.

De même, le 10 novembre 1661, lorsque parvint à Valence la nouvelle de la naissance du Prince don Carlos, futur Charles II, des personnages masqués (*maixqueres*) sortirent dans la ville, mais aussi, des fous et des folles de l'Hôpital, à pied, revêtus de déguisements. Ils prirent part quelques jours après à la procession célébrée dans la ville, installés dans le premier char du cortège, suivis par un autre char, portant des personnages masqués et une figure représentant la reine avec son fils nouveau-né, et enfin, un char d'enfants exposés, mangeant autour d'une table présidée par saint Thomas de Villeneuve³⁵.

C'est encore sous de riants auspices qu'on revit les fous lors des fêtes célébrées à Valence à la suite du Bref d'Alexandre VII en faveur du mystère de l'Immaculée Conception³⁶, tant au

³⁴. "*Infants i bòjos diuen les veritats (Los niños y los locos dicen las verdades)*", in : TAMARIT YERBES, Vicente, *Refranero valenciano y su correspondencia en otros idiomas*, Valencia : Institución Alfonso el Magnánimo, 1979, p. 157; cf. ORTÍ BALLESTER, M. A., *Solennidad festiva...*, p. 179 : "[...] el salir los carros de los locos y el de los niños inmediatos los unos a los otros no dexa de tener mucha propiedad porque así los locos como los niños son a quien se atribuye la costumbre de dezir las verdades, con que quien advirtió esto, tuvo mucho motivo de alabar el acuerdo, al verles hecho vezinos".

Le recours au proverbe pour justifier l'association des deux catégories d'assistés, en fait disparates, constitue une intéressante justification idéologique de l'exhibition conjointe des orphelins et des fous, assistés dans deux institutions certes distinctes, mais dirigées toutes deux par l'oligarchie de la ville qui régissait aussi les affaires de la cité, organisait ces défilés et finançait la publication des chroniques officielles des fêtes.

³⁵. B.U.V., manuscrit M. 59, AYERDI, Joaquim, *Notícies de València y son regne. De 1661 a 1664 i de 1677 a 1679*, fol. 20 r. : "Naixensa del Señor Príncep, fill tercer del Señor Rey de España. [...] Aquella vesprada [10 nov.] anaren per València moltes maixqueres regocichant la ciutat. Los orats y orades del Espital, dit dia, anaren per tota la ciutat a peu, tots desfrasats y molt engalanats, que era cosa de veure" ; fols. 22 v.- 23 r. : "Processó general de gràcies per lo Príncep a Sant Agostí [...]. La processó fonch en esta conformitat. Anava primer y davant de tot, tot lo Sentenar desparant ab les insígnies y bandera. Després tres galeres, una dels orats del Espital General; altra de diferents maixqueres, ab una partera chitada en un llit y la criatura, que representava a la Reyna y Príncep recién nat; altra ab tots los bordets menchant en una taula y Sant Thomàs de Vilanova, de Pontifical, de cap de taula, seit. Ixqué sols un carro triumphant per ser lo temps tan curt, el qual era del offici dels peraires, [...]" ; sur cette chronique, cf. ESCARTÍ I SORIANO, Vicent Josep, *El dietari de Joaquim Aierdi. Estudi lingüístic i edició* (Tesi Doctoral dirigida pel Dr. Antoni Ferrando i Francés), València : Universitat de València, Facultat de Filologia, Departament de Filologia Catalana, 1993. 2 vols., 314 + 587 p. (édition à paraître : Barcelona : Barcino, sous presse) ; id., "Intimitat i publicitat a l'àmbit de l'escriptura privada en el segle XVII : el cas de mossén Aierdi", *Estudis Castellonencs* 6, 1994-95, p. 459-466.

³⁶. B.U.V., Y-28/48 : VALDA, Iuan Bautista de, *Solenes fiestas que celebró Valencia a la immaculada Concepción de la Virgen María por el Supremo Decreto de N. S. S. Pontífice Alexandro VII*, con licencia, en Valencia, por Gerónimo Vilagrassa, Impresor de la Ciudad, en la calle de las Barcas, año 1663, p. 45 et suiv. ; p. 454 et suiv. ; AYERDI, J., *Notícies...*, fol. 128 v. : "Processó de la Puríssima que feu la Ciutat. [...] Davant de tot anava lo sentenar desparant [...]. Después dos carros de orats molt enrramats y ells, molt ben vestits y ataviats".

Juan Bautista Valda fut avocat ordinaire de la ville et régent du secrétariat de cette dernière durant la minorité du fils de Marco Antonio Ortí Ballester, destiné à succéder à son père au poste de Secrétaire de la ville : sur J. B. de Valda, cf. BROWN, K, ESCARTÍ, V., "Edició i estudi d'alguns poemes catalans en un manuscrit de don Francesc de la Torre i Sebil", *Caplletra* 9, 1990, p. 67.

cours des fêtes célébrées par l'Université le 1er février 1662, que lors de la procession organisée par la ville le 16 avril. Le défilé de l'Université, bien qu'effectué à l'époque du Carnaval, fut consacré à l'exaltation de l'Immaculée Conception. Cependant, le début du cortège emprunta à la tradition carnavalesque son caractère burlesque : cavalcade de masques, chars de fous de Carnaval, char de chiens et de chats attachés respectivement de part et d'autre de leur char, aboyant et miaulant furieusement. On retrouve dans ce joyeux préambule une mise en scène des traditionnelles fêtes des fous, en particulier, avec les éléments d'exaltation de l'animalité. Lors de la procession du 16 avril organisée par les autorités de la ville pour le même motif, ces dernières ne manquèrent pas de faire défiler une fois de plus en tête du cortège (tel un divertissant prologue ou un *entremés* destiné à capter et à soutenir l'attention des spectateurs), après la Compagnie du Centenaire, deux chars de fous et de folles tout droit sortis de l'Hôpital général. Étant donné que tant le chroniqueur officiel de ces fêtes, que Joaquim Ayerdi, bénéficiaire de la cathédrale qui les évoque dans son journal, insistent sur l'aspect pimpant et remarqué de leur vêtue, il est permis de supposer qu'on les habilla encore une fois pour la circonstance de leurs belles livrées à carreaux bicolores.

Par ailleurs, on peut remarquer qu'en maintes circonstances, selon les témoignages des chroniqueurs, ces chars de fous et de folles, y compris celui des fous de Carnaval en février 1662, furent ornés de verts branchages, de fleurs et de myrte, soit d'une végétation luxuriante qui avait probablement vocation à inscrire leurs occupants dans l'une des représentations traditionnelles du fou, celle, plutôt rassurante, de l'homme sauvage, lié à l'état de nature. Dans toutes ces occurrences, il semble que les représentations qui sont offertes des fous ne renvoient jamais ni directement ni surtout exclusivement à la folie pathologique, aspect qu'on s'attache manifestement à estomper, voire à travestir : les corps des fous représentés font l'objet d'un déplacement qui gomme tout aspect tragique ou inquiétant et fait basculer la représentation de ces assistés du côté du rire et du burlesque. Ces assistés bien particuliers sont investis par un fécond imaginaire collectif d'un réseau de signifiés largement empruntés à la tradition carnavalesque des primitives fêtes des fous. Par delà l'origine sacrée de cette fête née au sein même de l'Église, par delà le caractère de fêtes religieuses dans lequel la présence de ces marginaux s'inscrit, ces exhibitions de fous ressortissent à l'imagerie traditionnelle du fou de Carnaval. Le caractère burlesque de ces chars de drôles de fous estompe toute angoisse ontologique liée aux figures de l'inversion (celle des sexes en particulier) car les interdits et transgressions de l'ordre politique, social, sexuel, sont mis en scène sur le mode du rire. Ces divers stéréotypes de fous (celui qui se prend pour une femme, celui qui se prend pour le prince, la folle qui se croit reine, etc.) sont interprétés par de véritables assistés de la Maison des fous, donnés à voir dans toutes ces occurrences comme des figures emblématiques, ou même comme des hiéroglyphes³⁷ à usage populaire, faciles à comprendre, qui exaltent la félicité de toute la

³⁷. VALDA, J. B. de, *Solenes fiestas...*, p. 45 : "[...] en cuyo seguimiento iban dos carros, formados sobre ellos unos arcos texidos de flores, arrayanes, y jardines que llevaban muchos locos, geroglífico para expresar a que

cité.

Dans ces fêtes de l'Immaculée Conception où une fois encore le signifié de l'innocence fut sans cesse suggéré, les orphelins de Saint-Vincent qui étaient aussi ceux de la ville, ne pouvaient manquer. Ils y participèrent en effet, revêtus de leurs beaux habits écarlates, assis dans deux chars dont l'un comportait une machine à imprimer³⁸. Comme en 1622 pour les fêtes célébrées à la suite du décret pris par Grégoire XV concernant l'Immaculée Conception, les imprimeurs jetaient par-dessus bord de petites images de la Vierge. Cette association systématique des orphelins aux fêtes et aux images de l'Immaculée Conception dit assez combien dans les esprits, ces enfants participaient de la pureté virginale et de l'innocence absolue.

Mais c'est sans doute lors des fêtes du bicentenaire de la canonisation de leur saint patron, que le rôle attribué aux "petits orphelins du Père saint Vincent", ainsi qu'à un certain fou de l'Hôpital, atteignit son degré le plus achevé d'élaboration parathéâtrale. Cette fois, on tira parti de l'idée fixe d'un fou qui se prenait pour un roi : dans une fascinante représentation théâtrale du thème de la royauté burlesque, on mit en scène et on fit interpréter par un hospitalisé de la Maison des fous, significativement surnommé du nom de l'astre souverain ("Sol"), le rôle du roi maure de Grenade, converti par le saint dominicain. Il s'agissait évidemment là d'un thème majeur de la légende du dominicain, réputé pour ses succès en matière de conversion des infidèles. Sans nul doute, "Sol", acteur et interprète de sa propre folie des grandeurs, fit merveille dans son rôle de roi fou, tant parce qu'on le tenait pour fou que parce qu'il se croyait roi. Lui faisant croire que désormais les couronnes étaient des turbans, on lui enrubanna la tête dans un tissu et on lui chercha un prédicateur à la mesure de sa démesure : un jeune homme simplet, coutumier des vociférations intempestives, qu'on trouva dans un couvent où il servait. Une fois revêtu de l'habit des dominicains, installé en chaire devant "le fou qui se prenait pour un roi", le simplet se prit au jeu et se mit à vociférer. Le prêche fut une bruyante et tumultueuse parodie burlesque et il fallut tout interrompre et dissiper l'attroupement considérable des badauds ravis, afin de laisser passer la procession qui arrivait. La portée didactique de cette représentation théâtrale était claire : si le rôle du roi maure était interprété par un fou qui se prenait pour un roi, c'était folie que d'être maure ! "Sol" fut précisément choisi parce que la représentation de sa lubie, ressortissant aux inversions typiques de l'imaginaire du monde à l'envers, permettait de réaffirmer un certain ordre religieux.

Lors de la procession en l'honneur du dominicain, le même jour, les orphelins de Saint-Vincent-Ferrier, comme à l'accoutumée, furent placés en tête du cortège, en troisième position cette fois. Un premier char de danseurs ouvrait le cortège. Le second char, portant à sa poupe

se extendía aquella alegría".

³⁸. AYERDI, J., *Notícies...*, fol. 128 v. : "[...] después dos carros triuphantos e o roques en los chiquets de Sant Vicent Ferrer, ab les tuniquetes de tafetà colorat, cabelleres, garbanses y pendonets de dos colors en les mans, y en cada carro dels dos un artífici e o aparell de empremta y anaven los ympresors tirant lo imprimint, estampes de la Puríssima Concepció a vista de tot lo poble, [...]".

l'effigie du dominicain, dominant par sa stature et sa position un groupe d'hommes vêtus selon qu'il était alors coutume dans divers pays, avait sans doute vocation à représenter l'universalité du saint et la vénération que lui vouaient les hommes de toutes les nations. Le char suivant, blanc et or, couleurs ici de la pureté et sans doute, d'une légende à éterniser, transportait quarante orphelins revêtus de soutanes blanches et de capes noires. On leur fit donc arborer l'habit qui avait été leur uniforme primitif avant que d'être troqué après 1592, par une robe de bure brune, jugée moins salissante pour des enfants, ce que se plaisent à rappeler unanimement le chroniqueur officiel de ces fêtes de 1655, Marco Antonio Ortí, ainsi que Vicent Gil, le chanoine archiviste de la cathédrale qui les relata aussi la même année³⁹. Cette fois, de façon assez logique, c'est donc leur filiation avec leur saint patron qu'on avait voulu souligner, plus que la tutelle de la ville sur ces orphelins.

En conclusion, les représentations de ces assistés véhiculaient de clairs messages. Orphelins et enfants exposés étaient mis en scène sous les traits de l'innocence, en particulier lorsqu'on les représentait sous forme angélique. L'interprétation par les fous de certaines « lubies » (inversions sexuelles, travestissements, royautés burlesques) imprimait au début des cortèges une dimension ludique évidente, innocemment sacrilège dans ces processions festives où les représentations des marginaux puisaient aux sources d'une culture populaire connue de tous : triomphe des humbles, renversement éphémère des hiérarchies, royautés burlesques, inversions, etc. On retrouve ces éléments dans plusieurs des représentations évoquées, notamment, dans celles des hospitalisés de la Maison des fous, dans les coutumes liées à la fête de l'Enfant Perdu célébrée au Collège Saint-Vincent-Ferrier (non sans rapport avec la fête des Saints-Innocents), ainsi que dans certaines représentations des orphelins en petits cardinaux (1659).

Le spectacle de la folie asilaire représenté sur les chars de fous et de folles qui ouvraient les cortèges faisait office d'attraction et de divertissement. Regroupés sur leurs chars qui étaient comme autant de jardins des espèces, fous et folles de l'Hôpital général interprétaient sur le mode du burlesque un abrégé de diverses déviances idéologiques et amoureuses données à voir comme folies. Cette mise en scène des fous répondait à l'attente d'un public chez qui la Maison des insensés de la ville, espace de ségrégation ouvert sur la cité, suscitait de la curiosité et qui tirait du spectacle de l'exhibition d'authentiques fous une délectation certaine. La dégradation par le comique des travers mis en scène permettait de représenter ces assistés comme des

³⁹. ORTÍ BALLESTER, M. A., *Segundo Centenario...*, p. 156 ("Sol"), p. 195 (procession) ; GIL, Vicent, *Centenar segundo de San Vicente Ferrer. Año 1655* (A.C.V., cote 386 ; copie du XVIIIe : *Pahoner*, vol. X, fols. 231 r.-237 v.), transcrit par ESCARTÍ, V. "La relació del segon centenar de la canonització de Sant Vicent Ferrer (1655) del canonge Vicent Gil", in: *Miscel.lània Germà Colón II. Estudis de llengua i literatura catalanes XXIX* (1994), Abadia de Montserrat, 1994, p. 55-75 ; cf. p. 66 : "Y portaren este vestit los huit dies de la festa, per ser lo vestit en què el gloriós sant los instituí" ; id., *Memòria privada. Literatura memorialística valenciana dels segles XV al XVIII*, València : edicions 3 i 4, 1998, p. 227-236 ; id., "Els centenaris de la canonització...", p. 135-153.

déviant parfaitement inoffensifs cependant qu'elle facilitait leur association, en tête du défilé, aux candides orphelins du Collège impérial Saint-Vincent-Ferrier. Ces assistés, ainsi mis en scène, constituaient donc une plaisante attraction qui prédisposait favorablement le public au spectacle édifiant d'un corps social idéal et parfait et à la représentation idéalisée du pouvoir établi et d'une société d'ordres. La mise en scène de ces deux catégories d'assistés, représentés conjointement comme les protégés de la ville et comme des figures emblématiques de l'innocence, suggérait aussi l'excellence des autorités de la cité de Valence, capables de résoudre les situations anormales engendrées par les déviations en tous genres ainsi que par l'absence de tutelle parentale. Elle contribuait enfin à la représentation théâtralisée d'une société parfaite où les marginaux avançaient devant les autorités qui les avaient soumis et intégrés à l'ordre religieux et social de la charité et de l'assistance.

* *

*

ABRÉVIATIONS

A.C.I.N.H.	Archivo del Colegio Imperial de Niños Huérfanos de San Vicente Ferrer
A.C.V	Archivo de la Catedral de Valencia
A.D.P.V.	Archivo de la Diputación Provincial de Valencia
A.M.V.	Archivo Municipal de Valencia
B.U.V.	Biblioteca Universitaria de Valencia

Monnaies :

L. :	Livre valencienne (1 <i>Lliura</i> : 20 <i>sous</i>)
S. :	<i>Sou</i> (1 <i>sou</i> : 12 <i>diners</i>)
D. :	<i>Diner</i>

Hélène TROPÉ (Université de la Sorbonne Nouvelle – CRES - LECOMO)